



Direction de l'Information  
Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa Canada

# Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 40

6 octobre 1971

## RÉUNION DE L'ALLIANCE DE L'ATLANTIQUE-NORD À OTTAWA

*Extraits de l'allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, à la réunion des ministres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord tenue pour la première fois à Ottawa le 27 septembre:*

...L'Alliance nord-atlantique se fonde sur un traité conclu entre pays souverains représentés par des gouvernements. Sauf quelques exceptions, il s'agit de gouvernements librement élus, qui doivent répondre à leurs citoyens par l'intermédiaire d'assemblées législatives élues et dotées de grands pouvoirs. Ces assemblées constituent à la fois l'appui essentiel du Gouvernement et un puissant instrument de contrôle à l'égard du pouvoir exécutif. Une organisation créée par traité et composée de gouvernements librement élus doit être une association volontaire, dont la cohésion est faite de croyances et d'objectifs partagés en commun.

Malgré les quelques exceptions à cette règle, notre Alliance traduit une volonté que nos peuples expriment par le moyen de la boîte de scrutin. C'est sur ce fondement que nos pays ont décidé de se

grouper pour leur commune défense, c'est sur ce fondement que l'Alliance fait reposer la force qui, depuis un quart de siècle, a constamment maintenu l'Alliance forte et unie.

Ce sont les gouvernements qui ont le pouvoir de prendre les décisions nécessaires au sujet des questions qui touchent à l'OTAN. Parlant au nom du Gouvernement du Canada, je puis affirmer que, dans l'exercice du pouvoir de décision, nous reconnaissons l'importance énorme du rôle de chacun des députés et de l'ensemble de l'Assemblée. Les députés peuvent orienter, et ont effectivement orienté dans le passé, par leur façon de voter sur les initiatives du Gouvernement, les décisions qui sont prises en matière de politique étrangère. Les députés se gardent en relations étroites avec le peuple à tous les niveaux de la société canadienne et ils empêchent le Gouvernement de jamais perdre contact avec les opinions et attitudes toujours en évolution du grand public. Ils élargissent leur connaissance des questions de politique étrangère et intensifient leur intérêt pour ces questions, au sujet desquelles ils se montrent de mieux en mieux informés. Ainsi au Canada, par exemple, les comités du sénat et des Communes sur les affaires extérieures et la défense ont acquis une compétence remarquable et jouent un rôle utile dans l'établissement de la politique du Gouvernement.

\* \* \* \*

### DANGER D'UN AFFRONTLEMENT COMMERCIAL

Lors de la réunion de l'OTAN en décembre dernier j'ai exprimé l'inquiétude croissante du Canada devant les dangers que susciterait un affrontement commercial entre l'Europe et l'Amérique, et le tort qu'il ferait à la solidarité de notre Alliance, sans compter le tort qu'il ferait au Canada.

En l'occurrence, ce furent là des paroles prophétiques. Un tel affrontement n'est plus simplement une possibilité; c'est malheureusement devenu un fait. Et nous tous qui sommes soucieux de l'avenir de

### SOMMAIRE

|  |   |
|--|---|
| Réunion de l'Alliance de l'Atlantique Nord à Ottawa .....                  | 1 |
| La Conférence internationale d'Éducation 3                                 |   |
| Dixième anniversaire de l'AUPELF .....                                     | 3 |
| Méfaits du gui .....   | 3 |
| Industriels du Québec à San Francisco ....                                 | 3 |
| Un coin touristique de la Vieille Capitale .....                           | 4 |
| Service de colis postaux destinés à la République populaire de Chine ..... | 6 |
| Experts en énergie électrique au Manitoba .....                            | 6 |